

Numéro Marketing - 0800

Récapitulatif contractuel

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE (1). Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services

Téléphonie vocale

Les numéros marketing sont des numéros virtuels routés vers une ou plusieurs destinations prédéfinies en fonction de différents critères comme la langue, l'origine de l'appel, le jour et l'heure de l'appel, un menu vocal ou la combinaison de ces critères.

Pour un 0800, l'appelant ne paie rien pour autant qu'il appelle depuis un réseau belge fixe ou mobile appliquant les mêmes tarifs d'interconnexion que Proximus.

Outre les frais de location du Numéro Marketing, le titulaire du numéro est également facturé pour le trafic lié au numéro, et ce en fonction de la durée, de l'origine de l'appel, de sa destination, et de l'utilisation des différentes options de routage. Un Numéro marketing est toujours lié à un Plan tarifaire. Le prix des appels (setup + prix/min) dépend en outre du volume d'appel.

A chaque plan tarifaire correspond une souscription mensuelle égale au crédit d'appel lié à ce plan tarifaire. Le crédit d'appel non utilisé est reporté une fois au mois suivant.

Prix

Abonnement mensuel (en €, HTVA)

- Si le numéro est lié à un Plan Tarifaire au niveau numéro :
 - Souscription par numéro (aussi valable comme crédit d'appel) : € 25 /mois
 - Souscription au plan tarifaire : inclus
 - Le crédit d'appel est consommé sur base du plan tarifaire Packline
- Si le numéro est lié à un Plan Tarifaire au niveau client :
 - Tarif applicable pour tous les 0800 du client.
 - Souscription par numéro : € 12.5 /mois
 - Souscription au plan tarifaire (1 par client) (aussi valable comme crédit d'appel): 100, 200, 500, 1000, 2000, 3000, or 5.000€/mois
 - Le crédit d'appel est consommé sur base du plan tarifaire Corporate 100, 200, 500, 1000, 2000, 3000 ou 5000 suivant le choix du client.

Tarifs liés à la consommation (en €, HTVA) :

- Le crédit d'appel est consommé sur base du plan tarifaire choisi par le client.
- Une fois le crédit d'appel entièrement consommé, les appels supplémentaires sont facturés sur base du même plan tarifaire.

(¹) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)

- Prix des appels en fonction du plan tarifaire choisi (le tarif est exprimé par minute, mais appliqué par seconde) :

Ligne Pack	Setup (€)	Heures de pointe (€/min)	Heures creuses (€/min)
F2F	0,0275	0,0390	0,0290
F2M	0,0740	0,1630	0,1185
M2F	0,0580	0,2530	0,1355
M2M	0,1035	0,3745	0,2240

Corporate 100	Setup (€)	Heures de pointe (€/min)	Heures creuses (€/min)
F2F	0,0275	0,0415	0,0315
F2M	0,0740	0,1655	0,1210
M2F	0,0580	0,2555	0,1380
M2M	0,1035	0,3770	0,2265

Corporate 200	Setup (€)	Heures de pointe (€/min)	Heures creuses (€/min)
F2F	0,0275	0,0390	0,0290
F2M	0,0740	0,1630	0,1185
M2F	0,0580	0,2530	0,1355
M2M	0,1035	0,3745	0,2240

Corporate 500	Setup (€)	Heures de pointe (€/min)	Heures creuses (€/min)
F2F	0,0275	0,0365	0,0265
F2M	0,0740	0,1605	0,1160
M2F	0,0580	0,2505	0,1330
M2M	0,1035	0,3720	0,2215

Corporate 1000	Setup (€)	Heures de pointe (€/min)	Heures creuses (€/min)
F2F	0,0275	0,0340	0,0240
F2M	0,0740	0,1580	0,1135
M2F	0,0580	0,2351	0,1305
M2M	0,1035	0,3566	0,2190

Corporate 2000	Setup (€)	Heures de pointe (€/min)	Heures creuses (€/min)
F2F	0,0275	0,0315	0,0215
F2M	0,0740	0,1555	0,1110
M2F	0,0580	0,2326	0,1280
M2M	0,1035	0,3541	0,2165

Corporate 3000	Setup (€)	Heures de pointe (€/min)	Heures creuses (€/min)
F2F	0,0275	0,0290	0,0190
F2M	0,0740	0,1530	0,1085
M2F	0,0580	0,2301	0,1255

(¹) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)

M2M	0,1035	0,3516	0,2140
-----	--------	--------	--------

Corporate 5000	Setup (€)	Heures de pointe (€/min)	Heures creuses (€/min)
F2F	0,0220	0,0245	0,0145
F2M	0,0180	0,0430	0,0370
M2F	0,0375	0,1771	0,1315
M2M	0,0335	0,1956	0,1540

- Pour les appels faisant usage de menus ou message vocaux, un supplément de 0,0250 €/min est appliqué au prix par minute.

Frais fixes additionnels de Programmation (prix en €, HTVA)

- Traduction simple : € 20 par traduction
- Traduction complexe : sur devis

Durée, renouvellement et résiliation

Durée indéterminée. Résiliation par écrit, à tout moment et sans frais.

Caractéristiques à l'intention des utilisateurs finaux handicapés

Informations détaillées sur les solutions adaptées : www.proximus.be/handicap

Autres informations utiles

Prix et descriptif sous réserve d'erreur, de promotion éventuellement applicable et de modification ultérieure. Seuls les prix en vigueur au moment de la souscription au service, produit ou à l'option ont valeur contractuelle.

(¹) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)